

LE JOURNAL DE VOTRE enfant

8 mois

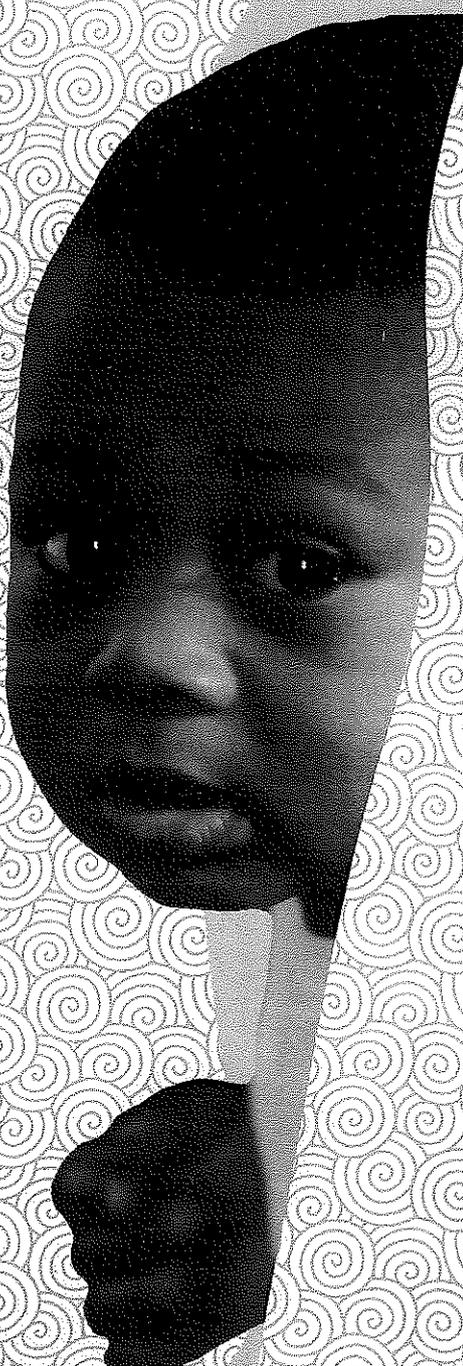
Bébé
a peur

Les inconnus effraient,
le familier rassure

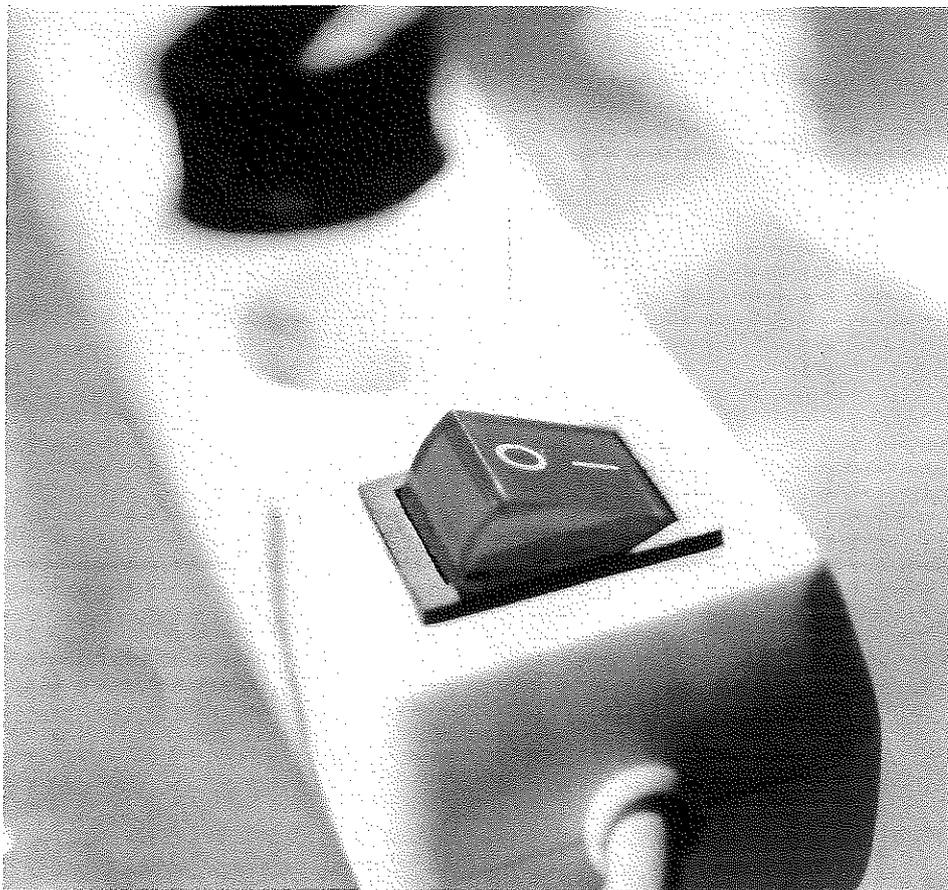
Nuits
chahutées



Périodique personnalisé
(mensuel/bimestriel)
Bue du Tonin 127
B-1150 Brussels
ISSN 0774-5103-029
Édité par la Ligue des Familles



Maison: les pièges à éviter



À placer hors d'atteinte des petits doigts: les prises et les fils électriques. - Photo Getty Images / John Fox

Le monde s'ouvre à votre enfant. Il multiplie les découvertes. Ses progrès vous émerveillent mais vous avez peur des premières chutes et des premiers bleus. Faut-il avoir peur de tout? Faut-il tout interdire et laisser son bébé en permanence dans son parc? Ces questions taraudent tous les parents. C'est que l'environnement quotidien d'un jeune enfant recèle bien des pièges et dangers qui méritent l'attention des adultes.

Faites un petit tour de votre habitation en étant attentifs à tout ce qui est accessible à votre enfant. Et mettez en lieu sûr tout ce qui est potentiellement dangereux.

Dans la cuisine

Pensez à placer hors de sa portée l'électroménager (four, mixeur...), les ustensiles de cuisine, les produits ménagers, les sacs en plastique en vue de prévenir les risques d'intoxication et

d'étouffement. Mieux vaut ne jamais cuisiner avec un bébé dans les bras: il risque de vous faire faire un faux mouvement et de renverser sur lui un liquide ou tout autre aliment brûlant. Pourquoi ne pas l'installer dans son parc le temps de cuisiner?

Dans le salon et la salle à manger

Soyez attentifs à protéger les fils et les prises électriques avec des enrouleurs prévus à cet effet et des cache-prises. Méfiez-vous des plantes vertes, certaines sont toxiques. Si vous laissez des portes ouvertes, veillez à ce que votre bébé ne puisse pas s'y coincer les doigts et à ce qu'elles ne puissent se refermer violemment sur lui en cas de courants d'air, en utilisant des bloque-portes. Vérifiez la stabilité des meubles et la solidité des étagères aux murs.

Dans sa chambre

Soyez attentifs aux prises électriques, aux appareils de chauffage, aux objets qui se trouvent à la portée de votre bout d'chou et avec lesquels il pourrait se blesser. Les cordelettes de stores sont à enrouler pour éviter tout risque d'étranglement.

Dans la salle de bains

Ne laissez jamais votre bébé sans surveillance dans la baignoire. Il pourrait se brûler, glisser et

se noyer, même dans très peu d'eau. Soyez attentifs aux prises de courant non couvertes ainsi qu'aux produits de nettoyage posés à terre. Attention, les accessoires pour le bain tels que les anneaux, le transat ou le siège de bain améliorent le confort mais ne protègent pas l'enfant contre les risques de noyade.

Votre bébé est attiré par l'eau qui scintille et bouge. Il convient de protéger efficacement les points d'eau situés aux abords de la maison et d'assurer une surveillance constante lorsque l'enfant est à proximité.

Avec le chien

Dans de nombreuses familles, le chien est un compagnon de jeu de l'enfant. Mais il est difficile de prévoir toutes les réactions d'un animal. Ne laissez jamais votre bébé seul avec lui. Apprenez progressivement à votre enfant les consignes à respecter avec un animal: ne jamais déranger le chien qui dort ou qui mange; ne pas lui retirer ce qu'il a dans la gueule; ne pas le maltraiter ou le taquiner, même pour jouer; quand il grogne, s'en éloigner immédiatement.

Laissez votre petit faire ses découvertes tout en sécurisant son environnement. Il peut se rendre jusqu'à l'escalier mais, là, une barrière l'empêchera de dégringoler. Il peut toucher les murs mais les prises électriques seront protégées. Même pour un bref instant, ne le laissez pas seul sur une table à langer et attachez-le toujours lorsqu'il est dans sa poussette, son siège-auto ou sa chaise haute.

La peur et l'angoisse des parents se transmettent facilement à l'enfant. Heureusement, le calme et la confiance aussi. Le bébé a besoin d'un sentiment de sécurité pour oser affronter la nouveauté et tout lui défendre risque de le rendre moins actif et moins curieux. Par contre, ne surestimez pas sa capacité à avoir conscience du danger et identifiez les situations à risque afin de pouvoir intervenir rapidement. N'hésitez pas à faire appel à votre pédiatre ou aux travailleuses médico-sociales de l'O.N.E.: ils pourront vous fournir des conseils personnalisés sur les changements à apporter en termes de comportement et d'environnement.

Martine Bantuelle, Marie Neuforge
et Marie-Christine Van Bastelaer,
Éduca-Santé

Pour plus d'informations

De nombreux dépliants et brochures sur la prévention des accidents, réalisés notamment par l'O.N.E., sont disponibles: - à Éduca-Santé, 1b, avenue Général Michel à 6000 Charleroi, tél. 071 31 14 48, site Internet www.educasante.org; - au service Éducation à la santé de l'O.N.E., 95, chaussée de Charleroi à 1060 Bruxelles, tél. 02 542 12 11, site Internet www.one.be.